

Thème de formation	Attestation Spéciale Passagers	
Objectifs de la formation	Sur tout bateau transportant moins de 13 passagers, le conducteur ou un membre d'équipage doit être titulaire d'une Attestation Spéciale Passagers.	
Compétences visées	La formation est destinée à transmettre aux stagiaires les bonnes pratiques et les comportements à adopter pour garantir la sécurité des passagers et apporter des connaissances professionnelles indispensables au maniement des équipements de sécurité.	
Public cible	Tous publics	
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 16 ans • Attestation de secourisme de type PSC1 ou SST (fournir une copie) • Disposer d'une bonne qualité de communication orale et écrite • Certificat médical • Attestation 50m nage libre départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur 	
Modalités et délais d'accès	Inscription en ligne	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale de la navigation intérieure et du réseau intérieur français - Connaissance de l'équipement réglementaire des bateaux et établissements flottants recevant du public - Les situations à risque - Connaissance des consignes de sécurité et de conduites à tenir à l'usage des agents de sécurité des bâtiments destinés au transport de passagers. - 	
Déroulé de la formation :	<p>Programme formation théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles techniques relatives à la stabilité des bateaux à passagers, notamment en cas d'avarie, le compartimentage étanche, le plan du plus grand enfoncement (connaissance générale) - L'organisation des secours (connaissance générale) - La réglementation relative au nombre de passagers et à l'équipement de sécurité (connaissance précise) - Les mesures de prévention des accidents (connaissance précise) - Les consignes de sécurité pour l'utilisation des issues de secours, des passerelles (connaissance précise) - Les mesures de protection des passagers, notamment en cas d'évacuation, d'avarie, d'abordage, d'échouage, d'incendie, d'explosion et autres situations de panique (connaissance précise) - Les procédures de liaison avec les services de secours, notamment 	<p>Programme formation pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir indiquer l'emplacement des dispositifs de secours aux noyés, les moyens de lutte contre l'incendie et les moyens d'assèchement en cas d'envahissement par l'eau, d'en expliquer l'utilisation et d'expliquer les moyens de contrôler le bon fonctionnement de ces dispositifs - Savoir exposer les consignes de sécurité pour l'utilisation des issues de secours et des passerelles - Savoir expliquer le mode d'utilisation du matériel de sécurité à bord du bateau ou de l'établissement flottant - Savoir assurer la liaison avec les services chargés des secours à terre - Savoir expliquer comment il doit être procédé à l'embarquement et au débarquement des passagers - Au cours de la mise en situation, le candidat est interrogé sur : <ul style="list-style-type: none"> • les mesures à prendre pour la protection des passagers en cas

	l'utilisation de la VHF (connaissance précise)	d'avarie, y compris pour lutter contre l'effet de panique <ul style="list-style-type: none"> les mesures à prendre pour organiser l'évacuation du bateau et y procéder
Approche pédagogique et outils	<p>Cette formation est assurée en salle de réunion à bord d'un bateau à passagers. Méthodes actives à travers l'articulation de situations d'apprentissage et de techniques pédagogiques multiples.</p> <p>Mise en situation des stagiaires à travers des cas pratiques.</p> <p>Supports audiovisuels, supports papier, matériels de démonstration.</p> <p>Possibilité d'aménager la formation en fonction du handicap : nous consulter</p>	
Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation	<p>Océan Formation procède aux évaluations suivantes en cours et fin de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la satisfaction stagiaire - Evaluation des apprentissages en cours de de formation - Evaluation finale ASP. <p>La validation de la formation est subordonnée à la réussite d'un examen qui porte sur les connaissances professionnelles relatives au transport et à la sécurité des passagers par un QCM.</p>	
Durée de la formation	2 journées – 10h	
Encadrement de la formation	Toutes nos formations sont encadrées et animées par des formateurs professionnels expérimentés en permis fluviaux.	
Tarif	A partir de 300€ HT	

**Taux d'obtention à l'ASP :
100% Source Année 2022**